

Mouthiers sur Boëme Vivre à Boëme

SOMMAIRE

Le Conseil Municipal du 28 avril.....	p 2
Feu de forêts.....	p 3
Subventions communales.....	p 3
L'été sera chaud.....	p 3
Inscriptions scolaires.....	p4
Centre de loisirs d'été.....	p4
Centre de loisirs.....	p 5
Fête de la G.R.S.....	p5
Cinéma : appel aux bénévoles.....	p 5
Festival de la voix.....	p 5
Ball-trap.....	p 6
Tournoi de foot - de 13 ans.....	p 6
Formation des salariés.....	p 6
Courrier des lecteurs.....	p 6
Sentiers de la Boëme.....	p 7
Randonnées.....	p7
Etat Civil.....	p8
Agenda juin.....	p 8
Pharmacies de garde.....	p 8



La voix des enfants pour les paroles de déportés lors de la commémoration du 60^{ème} anniversaire de la libération des camps

(Photo Alain PORTE)

REUNDEZ-VOUS LE 18 JUIN PLACE DU CHAMP DE FOIRE

Bulletin
d'Information Locale
édité sous la responsabilité
du Conseil Municipal
de Mouthiers sur Boëme

N° 245

JUIN

2005



Notre communauté de communes organise tous les deux ans une fête associative inter-communale tournante sur chacune des communes adhérentes.

Vous étiez très nombreux à VOEUIL et GIGET en 2003 et vous avez certainement gardé le souvenir de cette journée magnifique.

Cette année, la fête est sur le thème du patrimoine et se déroulera à MOUTHIER le 18 juin prochain.

De nombreuses réunions ont déjà eu lieu et nous voudrions féliciter et remercier toutes les personnes qui s'investissent pour la bonne réussite de cette manifestation.

Vous trouverez dans ce bulletin plus de détails sur les activités de l'après midi.

Les organisateurs mettent tout en œuvre pour être à la hauteur de l'évènement qui n'aura de nouveau lieu à MOUTHIER qu'en 2015.

Des décors sont à fabriquer et tous les volontaires sont bienvenus, vous pouvez contacter la MJC au 05 45 67 84 38.

Pour assurer la sécurité des participants et visiteurs, nous avons modifié les conditions de circulation et de stationnement.

- La rue de la chauveterie sera en sens unique (entrée par la rue de la boëme et sortie par le cimetière)

- La rue du champ de foire sera interdite aux véhicules.

- La sortie de la rue de l'église se fera par la rue du moulin.

- L'avenue du 24 août 1944 sera en sens unique (entrée en face de l'immeuble DOUSSEAU, sortie chemin de chez bâti).

- Les parcs de stationnement habituels ne seront pas disponibles, les parkings pour la fête seront organisés au cimetière et au stade.

Les clients des commerces pourront stationner, le temps de leurs achats, place petite rosselle et devant la supérette.

Nous savons pouvoir compter sur votre compréhension pour respecter les indications mises en place ce jour là pour le bon déroulement de la fête.

Rendez vous le 18 juin place du champ de foire, venez nombreux pour vivre cette journée dans la bonne humeur.

Le maire
Cécile FORGERON

Achats et ventes de terrains pour lagunes d'assainissement

Le Conseil Municipal décide la vente (3 ha 04 a 83) et l'achat (1 ha 66 a 30) de parcelles de terrains situées dans les marais à divers propriétaires riverains des parcelles communales, dans le cadre de la création des lagunes d'assainissement collectif.

garde des deux bureaux de vote, de 8 heures à 20 heures.

OGM

Le Maire prendra un arrêté municipal afin de préserver l'existence d'une agriculture non OGM et afin d'éviter le trouble à l'ordre public qu'une contamination entraînerait.

Via Patrimoine

Considérant les tarifs proposés par Via Patrimoine pour l'organisation de manifesta-

plusieurs particuliers sous réserve que ce chemin n'enclavé aucune parcelle.

Le cas échéant, le dossier sera soumis à enquête publique.

Marché

Le Conseil Municipal donne un avis favorable à une demande d'occupation d'un espace sur le marché pour la vente de produits de menuiserie.

Espaces verts la Tonnelle I et II

Le Conseil Municipal accepte de se charger de la tonte et de l'entretien des pelouses de la Tonnelle I et II.

La Commune demande aux lotisseurs d'utiliser la voirie de la Tonnelle III pour le passage des véhicules de ramassage des ordures ménagères.

Attribution des subventions 2005

Le Conseil Municipal vote la somme de 32 663,02 € en subventions 2005 destinées aux associations locales et extérieures.

Référendum du 29 mai 2005

Le Conseil Municipal organise les tours de



Exposition sur la Résistances

décide de ne pas donner suite au programme proposé par cet organisme pour l'été 2005.

Chemin aux reingniers

Le Conseil Municipal donne un avis favorable quant à la vente d'une partie de chemin rural à un particulier. Le dossier sera soumis à enquête publique.

Chemin de la Combe au Roi

Le Conseil Municipal donne un avis favorable quant à la vente d'une partie de chemin rural à

Vous souhaitez améliorer la terre de votre jardin potager ou de votre jardin d'agrément protéger votre pelouse des semaines de sécheresse, alors vous avez besoin de compost.

Le Syndicat des déchets produit un compost à partir des déchets verts collectés en déchetterie et des déchets de repas collectés en porte à porte.

Sur le site de Poullignac, plus de 3 000 tonnes sont ainsi traitées chaque année. Vous pouvez vous procurer ce compost en vous rendant sur place les mercredis et jeudis matins.

LA CHARENTE, CLASSÉE À HAUT RISQUES POUR LES FEUX DE FORÊTS

- n'allumez jamais de feu en forêt (barbecue, feu de camp...)

- ne fumez pas en forêt

- ne laissez pas de déchets en forêt qui deviennent vite des causes de démarrage ou d'aggravation du feu (papiers, produits inflammables...)

Si votre habitation est en bordure de forêt :

- débroussailliez régulièrement sur 50 m autour de votre habitation

- n'entreposez rien de combustible le long des murs de votre habitation et dans tous les cas, jamais sur les façades exposées aux vents dominants (le feu progresse dans le sens du vent)

Si vous êtes témoin d'un départ de feu :

- informez les pompiers (18)

- si possible, attaquez le feu en projetant de l'eau sur la base des flammes ou si vous n'avez pas d'eau, battez le feu avec une branche, piétinez-le ou étouffez-le au moyen d'un vêtement, d'une couverture...

Si le feu se propage et s'amplifie :

- recherchez un abri en fuyant dos au feu

- respirez à travers un linge humide

- prévenez les habitants de l'arrivée du feu

Si vous vous trouvez dans votre habitation

- fermez les bouteilles de gaz (éloigner celles qui sont à l'extérieur)

- ouvrez votre portail afin de permettre un accès facile aux secours

- fermez et arrosez volets, portes et fenêtres

- rentrez votre tuyau d'arrosage

- bouchez les aérations et la trappe à cheminée

- placez des serpillières mouillées contre le bas des portes

- mettez-vous dans une pièce sur la façade opposée au feu

- ne sortez jamais avant que le feu soit passé, votre maison, en construction traditionnelle, constitue votre meilleure protection, après le passage du feu, éteignez les foyers résiduels



L'ÉTÉ SERA CHAUD

En raison de l'arrêté préfectoral portant limitation des usages de l'eau sur le département de la Charente, le Conseil Général a annulé le concours départemental des maisons fleuries.

Par voie de conséquence, la Commune de Mouthiers annule également le concours communal des maisons, jardins et fermes fleuries pour l'année 2005

Mais rien ne doit empêcher les amoureux des fleurs de donner des couleurs à leur jardin ou aux abords de leurs maisons.

Quelques fleurs se prêtent plus volontiers aux sols secs. Ainsi, les HELIANTHEMES très florifères, tapissantes et persistantes. Ces plantes sont conseillées en rocailles.

Il n'est pas la peine de faire la promotion de la LAVANDE BLEUE au parfum réputé pour embaumer le jardin et le linge Les HEMEROCALLES de culture facile et dont la floraison abondante.

D'autres fleurs peuvent aussi tenter les amateurs comme les IRIS de jardin qui reflorissent chaque année.

Enfin il existe un moyen sûr pour garantir aux sols le maintien d'une part d'humidité nécessaire aux plantes : incorporer régulièrement du compost (voir page 2).

Cet humus, fruit de la composition de déchets verts absorbera l'eau lors des arrosages, naturels ou volontaires ; il restituera cette eau au moment les plus secs, évitant également au sol de craqueler profondément et de durcir.

SUBVENTIONS COMMUNALES

Centre de loisirs d'été (reliquat 2004) 2 000€
Centre de loisirs hors été (reliquat 2004) 913,28 €

à la MJC pour la Crèche familiale 50 000 €

Communauté de Communes CBC pour le CLSH Mouthiers 11 050,00 €
CLSH autres 195,00 €
Animation 9 400,00 €
CLSH hors commune 75,00 €

ADMR Mouthiers 1 800 €
Association Boème Charraud Éducation 681 €
Association Boème Patrimoine Mouthiers 50 €
Association Bois Energie 16 €
Association Carnaval Mouthiers 965 €
Association Enfant Soleil 50 €
Association Forêts Sud Charente 32 €
Association Maires de France 1 028,92 €
Association Sentiers de Boème 500€
Association Solidarité Jeunesse 3 040€
Association Tourbières et Loisirs Mouthiers 190 €
Association Solidarité Paysans en difficulté 100 €
Association Sourire 20 €
Banque Alimentaire 80 €
France Adot 16 15 €
Cercle des Aînés Mouthiers 470€
Comité des Fêtes Mouthiers 3 200 €
Conseil en Architecture

Urbanisme Environnement 91€
Donneurs de Sang Blanzac 300 €
Prévention Routière 80 €
MJC Jules Berry Mouthiers 6 500 €
Parents d'élèves Mouthiers 450 €
Parents d'élèves Collège La Couronne » 100 €
Restos du Cœur » 460 €
Secours Populaire Mouthiers 200 €
Asie du Sud-Est via Secours Populaire 450€
Service Patrimoine Pays d'Angoulême 677,10 €
Sporting Club Mouthiers 11 024 €
TED 16 93,00 €

Divers non attribués 3 403,70 €

L'ÉTÉ AU CENTRE DE LOISIRS

L'été approche, les centres de loisirs à Mouthiers et à Roulet seront ouverts à partir du **lundi 11 juillet** au matin. Les enfants seront accueillis de **7 heures 30 à 18 heures 30**.

Les maternels passeront la journée à Mouthiers, les primaires eux iront à Roulet.

Le transport entre les communes est gratuit et assuré par les soins du Centre Social.

Des mini stages et des mini camps seront également proposés aux enfants (voir ci-contre).

Un spectacle sera proposé aux parents le jeudi **28 juillet** à la salle polyvalente de Mouthiers à **18 heures 30**.

Pour tous renseignements et inscriptions, téléphonez au Centre Social Intercommunal au

05.45.67.84.38

Les mini stages Pour les 8/12 ans.

Des stages de 4 à 5 jours au tarif centre de loisirs.

Un accueil spécifique devant l'école de votre commune avec un transport assuré par nos soins.

Inscriptions obligatoires car places limitées (un descriptif plus précis du stage et des horaires vous sera envoyé ultérieurement).

Du 11 au 15 juillet

Déca sports à Roulet St Estèphe de 10 heures à 17 heures

5 jours pour découvrir 10 sports différents sur la base des Glamots (Accrobranche, kayak, flag foot, tir à l'arc, escrime, pêche, roller...)

Participation à un mini raid aventure. Repas pris au centre de loisirs à Roulet St Estèphe

Du 18 au 22 juillet

Festi jeunes à Roulet de 10 à 17 H 3 journées pour préparer un spectacle défilé + 2 jours et 1 nuit pour participer à Festi Jeunes : rencontre inter-centres de loisirs

Présentation d'un spectacle vers 18 heures le vendredi soir

Repas pris au centre de loisirs à Roulet St Estèphe

Du 25 au 29 juillet

Stage clown-cirque à Mouthiers 10 à 16 H 30 5 jours pour faire les clowns et du cirque

Les matins : déguisements et travail du spectacle de clown

Les après-midi : ateliers avec un professionnel du cirque

Présentation d'un spectacle le jeudi soir vers 18 heures 30

Initiation au trapèze le vendredi après-midi

Repas pris au centre de loisirs à Mouthiers

Les camps

Du 11 au 13 juillet

Poney : 4/6 ans (3 jours et 2 nuits) Ce mini camp s'adresse à des enfants de maternelle. Découverte ludique des poneys, entretien des animaux, balades... (hébergement sous tente à Torsac).

Tarif intercommunalité : 110 €

Tarif hors intercommunalité : 140 €

Du 18 au 22 juillet

Équitation : 6/11 ans (5 jours et 4 nuits) Découverte de l'équitation, entretien des chevaux, promenades dans la nature (hébergement sous tente à Torsac)

Tarif intercommunalité : 170 €

Tarif hors intercommunalité : 200 €

Aqua'venture : 10/13 ans (5 jours - 4 nuits) Une nouvelle aventure vous attend avec du kayak, de l'accrobranche, des jeux à la piscine de Sireuil et une sortie à Nautilus (hébergement sous tente au camping de Sireuil)

Tarif intercommunalité : 160 €

Tarif hors intercommunalité : 190 €

Du 25 au 29 juillet 2005

Quad : 11/15 ans (5 jours - 4 nuits) 3 heures d'activité Quad par jour, préparation, conduite, entretien, ceci dans un vaste domaine (hébergement sous tente)

Tarif intercommunalité : 200 €

Tarif hors intercommunalité : 230 €

INSCRIPTIONS À L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Madame VILLALBA-MALHERBE, directrice de l'école élémentaire, recevra les parents pour les inscriptions au cours préparatoire ou autre niveau (nouvel(le) élève)

Du **lundi 6 juin** au vendredi 17 juin de 16 heures 45 à 17 heures 45 Et les jeudis 9 et 16 juin toute la journée sur rendez-vous.

Tél. **05.45.67.93.77**



Anciens élèves des années 60 des classes de Mesdames HOUGARD, PIGNOUX, PRIGEAUD, DEDIEU et RIVET

INSCRIPTIONS À L'ÉCOLE MATERNELLE

Elles auront lieu du jeudi 2 juin au vendredi 24 juin Les lundi, jeudi et vendredi de 16 heures 30 à 17 heures 30 Ou sur rendez-vous en téléphonant au 05.45.67.92.84

Elles concernent les enfants nés en 2002 qui n'ont pas fréquenté l'école cette année et les enfants nés en 2000 et 2001 nouvellement arrivés sur la Commune.

Les enfants nés en 2003, ayant 2 ans à la rentrée le 29 août ne pourront être inscrits que sur liste d'attente. Se munir du carnet de santé et du livret de famille.

PLAN CANICULE 2005

Décliné au plan départemental, communal et intercommunal, ce plan est arrêté par le Préfet et le Président du Conseil Général.

Ce dispositif d'alerte et d'urgence est le plan vermeil à destination des personnes âgées de plus de 65 ans et des personnes handicapées et isolées. Ce plan prévoit, dans les communes, le recensement des personnes âgées ou

handicapées vivant seules et qui pourraient être particulièrement vulnérables en cas d'événement climatique.

Nous invitons donc ces personnes à s'inscrire ou se faire inscrire en mairie. Elles seront directement contactées par la mairie en cas de déclenchement d'alerte afin d'appréhender leur besoin d'aide, de soutien, de visite ou de secours.

Des responsables de terrain seront chargés de leur apporter leur soutien. Nous invitons donc également les personnes de la commune qui seraient volontaires pour intégrer ce réseau à se manifester auprès de la mairie. Ces bénévoles pourraient être sollicités pour se rendre auprès des personnes vulnérables recensées.

CENTRE SOCIAL

Le Centre de Loisirs

à Mouthiers est ouvert les mercredis de 7 heures 30 à 18 heures 30.

Les enfants de 3 à 12 ans y sont accueillis et diverses activités sont proposées par une équipe d'animateurs dynamique sous la direction de Muriel LANGLOIS.

-les mercredis de mai et de juin se feront sous le signe du soleil puisque le thème retenu est celui des « ILES ». Colliers de fleurs, décors de palmiers, gâteaux aux goûts exotiques seront quelques unes des activités abordées.

° Rappelons que les enfants travaillent toujours à la fabrication de leurs arbres généalogiques qui seront exposés le 18 juin 2005 lors de la fête intercommunale sur le Patrimoine à MOUTHIER.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser :
- au Centre Social Culturel et Sportif au **05.45.67.84.38** de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h
- au Centre de Loisirs au **05.45.61.13.68** de 16 h 30 à 18 h les jours d'école de 7 h 30 à 18 h 30 les mercredis

Le secteur jeunes

-Le local des jeunes à Mouthiers est ouvert les mercredis après-midi de 16 heures 30 à 18 heures 30 ainsi que les vendredis et les samedis soirs de 20 heures 30 à 22 heures 30.

Venez nous retrouver entre jeunes (13/18 ans) avec la présence d'un animateur pour discuter, échanger, jouer au baby-foot, écouter de la

musique.
-Le local des jeunes c'est aussi un lieu pour construire vos projets. Venez rencontrer l'équipe d'animation qui est à votre écoute.
-Les rencontres au local du mois de mai vont être l'occasion de construire ensemble le programme de l'été 2005. Afin que ce programme soit le plus attractif possible nous attendons vos propositions !
° Rappelons que l'année dernière la venue d'un Chantier International de Jeunes sur la Commune a permis pour certains jeunes monastériens de faire des rencontres et de créer du lien. Le chantier est relancé cette année et le Centre Social reconduit sa participation à l'organisation et l'accueil de jeunes venus des 4 coins du Monde.

FÊTE DE LA G.R.S.

Les différentes techniques de la GRS présentées de manière spectaculaire par le Club GRS de Mouthiers.

Une présentation à ne pas rater pour découvrir les gymnastes danseuses de 8 à 18 ans.

Entrée gratuite.

VENDREDI 24
Salle polyvalente

6ÈME FESTIVAL DE LA VOIX

JEUDI 30 JUIN

« toute une vie d'amour » à 20 heures 30 à la MJC

Pierre Jacquet et ses quatre musiciens font revivre Jacques BREL

VENDREDI 1er JUILLET

Amadeus : « Chœurs classiques » à l'église à 20 heures 45

Jacques Marot et sa centaine de choristes pour une promenade à travers les grandes œuvres classiques.

SAMEDI 2 JUILLET

La fête celtique : « les Croggs » à la salle polyvalente à 20 heures 45

Musique celtique - chants traditionnels et marins et initiations aux danses bretonnes.

Renseignements et réservations à la MJC Jules Berry au **05.45.67.84.38**

Tarifs :

Concert : plein tarif 8 € ; adhérent MJC 6 € ; réduit 4 €



Depuis des années, la MJC organise en relation avec le circuit de cinéma rural CRCATB, une séance mensuelle. L'information est donnée dans chaque bulletin municipal, des affiches et des tracts sont déposés chez les commerçants locaux. Mais depuis plusieurs années, malgré une programmation de qualité (il s'agit de films sortis à Angoulême présentés quelques mois plus tard), le public monastérien répond peu (10 à 15 personnes en moyenne). Les bénévoles actuels de la MJC souhaitent être soutenus pour l'organisation, sinon il n'y aura plus de séance mensuelle à partir de septembre 2005. Donc, si vous avez envie que le cinéma vive à Mouthiers, prenez contact avec la MJC (Alain LARRIVE)

MJC Jules Berry



BALL-TRAP 25 et 26 juin

L'AACMB (Association des Artisans et Commerçants de MOUTHIER-SUR-BOËME.) organisera son 1er ball-trap.

Le samedi 25 au soir se déroulera une nocturne. Possibilité de se restaurer sur place durant tout le week-end.

Repas entrecôte le dimanche midi (Régis MAURICE ; 15 € tout compris) Pour les amateurs, des fusils seront à votre disposition sur place.

FÊTE INTERCOMMUNALE
Samedi 18 juin à Mouthiers
 fête intercommunale
 « Outrefois.intercom »
 « le Patrimoine en fête »
 Le samedi 18 juin 2005

Voir intercalaire joint au présent bulletin

TOURNOI DE FOOT

Le SC Mouthiers organise les **11 et 12 juin** un tournoi de football pour les 13 ans avec la participation des équipes de :

US Gradignan (Gironde), FC Serquigny-Nassandres (Normandie), FC Boisseuil (Haute-Vienne), Les Gonds (Chte Maritime), ASAC 92, CO

La Couronne, AS Soyaux, CS Leroy Somer, AS Puymoyen, FC Barbezieux, US Châteauneuf, JS 3 vallées, AS Brie, SC Mouthiers

FORMATION DES SALARIÉS ET DES DEMANDEURS D'EMPLOI

Le Conservatoire National des Arts et Métiers de la région Poitou-Charentes propose de nombreuses formations aux actifs (salariés et demandeurs d'emploi) qui souhaitent développer leurs compétences, se perfectionner, accroître leurs responsabilités, acquérir un certificat ou un diplôme, négocier un tournant dans leur

carrière ou changer d'emploi... Les modalités souples d'organisation (cours du soir, dans la journée ou le samedi, à distance) permettent la compatibilité de la formation à une activité professionnelle. Les formations couvrent de nombreux secteurs d'activité - management, ressources humaines, économie, gestion,

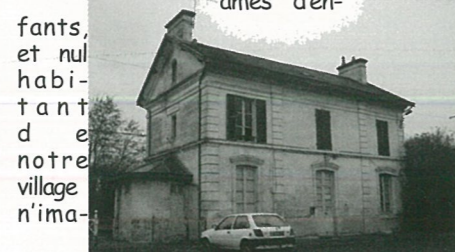
anglais, bureautique, comptabilité, droit, informatique, automatisme industriel, énergétique, mécanique production automatisée...

Informations
0 820 20 26 26
angouleme@cnam-poitou-charentes.fr

COURRIER DES LECTEURS

« Notre gare
 Située au cœur de nos mémoires le souvenir de toute une histoire et l'histoire, ce n'est pas un trou noir, c'est avoir et savoir continuer l'histoire de plus d'une centaine d'années afin de prolonger le futur du passé.
 Et oui ! notre gare date de 1850 environ mais depuis 1972, plus d'arrêt, un simple coup de klaxon.
 La construction de cette gare sur le trajet Paris-Orléans prolongé fut pour notre commune le commencement d'une vie de prospérité, car oh ! combien de voyageurs partant en revenant d'Angoulême ou ... d'ailleurs n'ont ils pas piétiné ce hall de gare aujourd'hui voué à l'insouciance du

moindre égard.
 Jadis les jours de foire sur ce quai de station grouillant de cagouillards toujours disponibles à la discussion attentifs au coup de sifflet. Mouthiers ! tout le monde descend.
 Nous, monastériens, garderons ceci dans nos âmes d'en-



ginera la disparition de la gare de son paysage. Et voilà qu'en 2005, circule une pétition afin d'effacer, dans les conflits, le mot démolition, ce mot destruction, fait-il partie du vocabulaire de notre nouvelle génération ? Bien sûr depuis des années à l'abandon, pourtant, maintenant, certains veulent lui redonner un blason, car d'un musée, pourquoi n'en serait-elle pas destinée ? L'indifférence prime-t-elle au delà de la tolérance ? Finalement la gare de Mouthiers ne pourrait-elle pas être ... démontée puis remontée entre deux peupliers ? A voir ! Alors, osons garder espoir...

RANDONNÉES PÉDESTRES AVEC « SENTIERS DE BOËME »

JOUR	ANIMATEUR	RV MOUTHIER	Lieu de la rando	Point départ	heure	NB de km
Dim 5 juin	Jean LATHIÈRE 05.45.67.92.53	Place du champ de foire 8 h 30 Repas tiré du sac	Tonnay/Charente	Sur les quais	10 h 30	16
we 10-11-12-juin	Dom et MM LECHAT 05.45.67.93.42	18 h le vendredi	Angles/l'Anglin(86)	place de la mairie gîte.Réservation 15 jours avant		
Dim 19 juin	Nicole GIRARDEAU 05.45.67.19.61	8 h	VAUX/MER	Parking de l'hôpital Malakoff(héliport)	9h30	20
jeu 23 juin	Sentiers de Boëme	20 h	Rando nocturne avec les randonneurs de Linars		20 h 30	

Randonnées possibles avec "la Randonnée" lors des dimanches libres avec "Sentiers de Boëme"

Voir le calendrier de La Couronne

Toute personne, même non adhérente à "sentiers de Boëme" peut participer ponctuellement.

Allure modérée (environ 4 km/h)



BALADES DU MERCREDI

Le mercredi tous les 15 jours l'Association Sentiers de Boëme pilote une balade sur la Commune de Mouthiers, soit à partir du bourg, soit à partir d'un village où l'on se rend en voiture. Le grand nombre de chemins et la grande diversité des paysages (vallées, collines, plateaux calcaires, bois ou

forêts, rivière, tourbières, ...) permettent beaucoup de balades variées. Leur durée de deux heures environ et leur rythme cool permettent à tous de suivre y compris aux parents avec petits-enfants.

Les rendez-vous : 14 H
 sur le champ de foire

MERCREDI
15 et 29
JUIN

SITE INTERNET INTERCOMMUNAL

Vous cherchez une activité pour vous et vos enfants ? Vous voulez en savoir plus sur votre commune et son patrimoine ? Être au courant de la dernière manifestation à venir ? Retrouvez l'actualité et toutes les infos sociales, culturelles et sportives de la Communauté de Communes sur le site internet intercommunal :

www.cc-charente-boeme-charraud.fr
 Associations, pour faire figurer vos infos sur le site, contactez Christopher au 05.45.21.18.46 et par courriel à : site-cbc@wanadoo.fr

pour accéder au site Web consacré à Mouthiers :
www.mouthiers-sur-boeme.com

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

23 avril : Matéo DEGUIL « Ioti - La Tonnelle »

26 avril : Enzo LEZIN « le Rosier »

15 mai : Pauline MONTEIRO « les Sigogneaux »

19 mai : Evan SABATIER 24, lot. La Tonnelle

MARIAGE

21 mai : Sébastien DUPRÉ et Maud GERVAIS Rue de la Boème

DÉCÈS

19 avril : Jean LASCOUX « Foyer Personnes Agées »

SUR VOTRE AGENDA

JUIN

4 : collecte de sang à Blanzac

11 et 12 : tournoi de foot au stade

18 : fête intercommunale et interassociative
fête des écoles à la salle polyvalente

25 et 26 : ball-trap Association des commerçants
et artisans

30 juin - 1er et 2 juillet : Festival de la voix MJC

PHARMACIES de GARDE

Du samedi à partir de 20 H au dimanche matin 9 H. Du dimanche à partir de 20 heures au lundi matin 9 heures. Téléphoner au 17 pour connaître la pharmacie de garde sur Angoulême

Pour la journée du dimanche, de 9 à 20 H, la pharmacie de garde est la pharmacie de garde du secteur indiquée dans la presse.

MÉDECINS de GARDE

POUR CONNAÎTRE

LE MEDECIN DE GARDE

LE WEEK-END

il faut composer le 15

Conception rédaction et mise en page : Jean REVEREAULT

Photos Alain PORTE

Impression : Composervices Angoulême RC 86 B 0280

Le prochain
bulletin

Il paraîtra début juillet 2005. Les articles et annonces des associations et particuliers et le courrier des lecteurs devront être déposés à la mairie avant le 15 juin. Rappelons que les annonces concerneront les activités prévues jusqu'au 15 septembre 2005. Pas de bulletin en août.



CRECHE FAMILIALE Les P'tits Loups

55 bis, rue de la Boème - 16440 MOUTHIERS

RENSEIGNEMENTS

Mme Anne-Marie MARTIGNAC - 05 45 67 84 88



Les randonneurs de la frairie de pentecôte ont pris leurs pieds ...!



Anciens élèves des années 60 des classes de Mesdames HOUGARD, PAGNOUX, PRIGEAUD, DEDIEU et RIVET



Rencontres entre Ides élus municipaux et des jeunes

(Photos Alain PORTE)